

# FRATRI : 227 projets soutenus en 2019 !

Mis à jour le 5 décembre 2019

Pour le Conseil Régional Hauts-de-France et l'ADEME, le **Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle** (FRATRI) est au service de la dynamique régionale de la Troisième Révolution Industrielle qui porte en Hauts-de-France l'**accompagnement** aux transitions énergétiques, écologiques, mais aussi économiques, numériques, visant une amplification/accélération pour une économie décarbonée et économe en ressources.

## Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle

Objectifs :

- **Maximiser** la couverture des besoins énergétiques régionaux par la **production d'énergies renouvelables** distribuées via une démarche ambitieuse d'efficacité énergétique, la création de nouveaux standards de mobilité et d'aménagement du territoire, le déploiement de l'internet de l'énergie et des capacités de stockage ;
- **Accompagner** et structurer de **nouveaux modèles économiques** de production et de consommation (économie de la fonctionnalité et de la coopération, économie circulaire) ;

L'atteinte de ces objectifs passe par une **forte territorialisation** des interventions et doit se traduire par la création de nouvelles activités et d'emplois (soutien au développement de filières, formation). Enfin il s'agit d'intensifier la **mobilisation citoyenne** dans la conception des projets et des politiques.

Dans cette dynamique, le FRATRI s'appuie sur une **réflexion stratégique commune** de l'ADEME et du Conseil Régional, une répartition des rôles opérationnels et des synergies fortes des fonds et des compétences.

## Retour sur l'année 2019

Pour cette 3ème année de mise en œuvre du FRATRI, l'ADEME et la Région Hauts-de-France ont mobilisé au total **22 671 799 euros**, se répartissant comme suit entre l'ADEME et la Région :

- **ADEME** : 11 965 533 euros
- **REGION** : 10 706 266 euros

et par projet cadre :

- PC°1 : **Énergies renouvelables** et fatales : 9 013 116 euros
- PC°2 : **Bâtiments performants** et/ou producteurs d'énergie : 3 519 845 euros
- PC°3 : **Stockage de l'énergie renouvelable** et de récupération 80 000 euros
- PC°4 : **Réseaux intelligents** : 40 025 euros
- PC°5 : Innovation dans le domaine des **mobilités** : 461 456 euros
- PC°6 : **Nouveaux modèles économiques** de consommation : 7 324 421 euros
- PC°7 : **Stratégies régionales** et territoriales : 2 232 936 euros

Ainsi **227 opérations** ont été soutenues au total !

Découvrez la plaquette de présentation du FRATRI :

## **Plaquette FRATRI**

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, [cliquez ici](#).

**>>> Certains de ces projets sont recensés sur le [panorama des initiatives](#) du Cerdd !**

## **Découvrez d'autres contenus similaires**

- [La Troisième Révolution Industrielle s'acc...](#)
- [Appels à projets](#)
- [Projets de Trame Verte & Bleue](#)
- [Envie de développement durable dans vos pr...](#)
- [Projets de biodiversité, l'indispensa...](#)  
[Enregistrer](#)
- [De beaux projets pour la planète](#)
- [Dossier "l'agriculture, un projet de...](#)  
[Enregistrer](#)
- [Appel à projet "Initiatives collectiv...](#)
- [Manifeste "pour des projets d'urbanis...](#)  
[Enregistrer](#)
- [L'accompagnement pour les projets alimenta...](#)
- [Un projet communautaire dans le « chaudron...](#)

- [Les Ambassadeurs du Développement Durable,...](#)

**Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat**

[S'inscrire](#)